

**Ville de Chambéry – DGA DECR**  
**Cité des Arts – Conservatoire à Rayonnement Régional**  
un.e accompagnateur.trice  
Assistant Territorial d'Enseignement Artistique (H/F) TNC 15% - 3h hebdo  
(Catégorie B – Filière culturelle)



Sous la responsabilité de la Directrice de la Cité des arts et du CRR, l'enseignant(e) assure l'accompagnement des élèves de trompette du cycle 1 au cursus préparatoire. Il/elle peut être amené(e) à impulser et mener des actions d'éducation artistique et participe activement à la vie artistique de l'établissement. Il.elle donne également 2h de cours d'accompagnement (élèves de 3<sup>e</sup> cycle).



**MISSIONS PRINCIPALES :**

- Assure l'accompagnement des élèves de trompette
- Travaille en équipe dans le cadre d'un établissement largement tourné vers l'interdisciplinarité (arts plastiques, musique, danse, théâtre) ;
- Collabore avec les enseignants de la cité des arts dans le cadre des projets pédagogiques et des examens;
- Participe à des projets transversaux avec les partenaires institutionnels ou des artistes intervenants.



**COMPÉTENCES REQUISES :**

- Posséder le DE en piano accompagnement
- Être ouvert(e) aux démarches d'éducation artistique, en lien avec le milieu scolaire ;
- Avoir un projet pédagogique affirmé, basé sur un parcours artistique personnel et sur la maîtrise des techniques liées à l'instrument ;
- Maîtriser le répertoire associé à l'instrument ;
- Avoir le sens de la pédagogie et du travail en équipe ;
- Être organisé(e), autonome et avoir l'esprit d'initiative.



Fiche de poste détaillée disponible auprès du service recrutement  
[recrutement@mairie-chambery.fr](mailto:recrutement@mairie-chambery.fr)



Renseignements auprès de  
Mireille POULET-MATHIS 04 79 60 20 36  
[m.poulet-mathis@mairie-chambery.fr](mailto:m.poulet-mathis@mairie-chambery.fr)  
Cv et lettre de motivation à adresser à :  
Hôtel de Ville BP 11105, 73011 Chambéry cedex  
ou [recrutement@mairie-chambery.fr](mailto:recrutement@mairie-chambery.fr)

Date limite de dépôt des candidatures

Le 21 octobre 2020